



DATE DE PUBLICATION : 20 JUILLET 2026

Le Directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Var au responsable du service des particuliers de Toulon

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 13 juillet 2026 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Linda OUELAA**, responsable du service des particuliers à TOULON, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout courrier concernant l'activité de son service.

Fait à Toulon, le 13 juillet 2026

Bernard COTTE